

LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE FRANCE ET SES RELATIONS AVEC LE MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Jean-Loup d'Hondt, directeur de recherche honoraire au CNRS,
ancien président de la Société zoologique de France

INTRODUCTION

La Société zoologique de France a été fondée en 1876 à l'initiative d'une collectivité de zoologistes et d'érudits intéressés par la connaissance de l'animal, en grande majorité amateurs, et ne comportant à l'origine que quelques scientifiques institutionnels. Son évolution au cours des décennies s'est traduite par un accroissement du nombre des zoologistes professionnels, et un peu plus d'un siècle plus tard par une disparition presque complète des amateurs. A l'initiative du directeur du Muséum national d'histoire naturelle, Alphonse Milne-Edwards, qui ne voulait (ou ne pouvait matériellement) l'organiser dans son établissement, il demanda à la Société zoologique de France - dont il était membre - de prendre en charge l'organisation scientifique et matérielle du Premier congrès international de zoologie, prévu à Paris en 1889 dans le cadre de la commémoration du premier centenaire de la Révolution française. Il était lui-même à l'époque un ami proche du dynamique secrétaire général alors en fonction à la Société zoologique, Raphaël Blanchard, qui devait devenir peu après l'une des sommités de la science française, et qui accepta de coordonner ce projet ; Mile-Edwards fut nommé président de ce congrès. Par la suite, les Enseignants-chercheurs du Muséum ont, comme la plupart des zoologistes en poste dans l'université française, adhéré à la Société zoologique de France, et nombre d'entre eux en ont été portés à la présidence. L'apogée de la Société zoologique de France a correspondu avec la prestigieuse célébration de son centenaire, en 1976, simultanément à l'Ecole normale supérieure et à l'Institut océanographique de Paris, établissements dont la Société pouvait alors aisément disposer des locaux pour des raisons conjoncturelles ; aucune manifestation ne s'est tenue au Muséum, mais plusieurs des professeurs exerçant dans celui-ci ont été membres d'honneur du comité d'organisation ou se sont personnellement investis dans l'organisation de cette manifestation scientifique. La communauté zoologique internationale a souhaité que le vingtième Congrès international de Zoologie se déroule en France, en reconnaissance de la notoriété internationale de ses chercheurs, et elle a ainsi été le seul pays à avoir été chargé à trois reprises (1889, 1948, 2008) de cette prestigieuse mission de confiance. Le congrès international de 2008 a été organisé conjointement par la Société zoologique de France, le Muséum, l'université Pierre et Marie Curie et la faculté des sciences d'Orsay, ces trois sites ayant accueilli des séances ou des communications plénières. Les archives de la Société zoologique de France sont maintenant déposées à la Bibliothèque centrale du Muséum. Comme pour beaucoup de sociétés académiques, l'effectif des membres de la Société zoologique de France est actuellement en diminution, et elle a actuellement surtout une double fonction éditrice et d'organisation de colloques et de congrès ; ceci contrairement aux associations, réunissant essentiellement des amateurs et organisant davantage de manifestations pratiques, sinon ludiques, sur le terrain et d'initiation à la connaissance, qui demeurent un peu plus florissantes en cette période difficile pour toutes les associations et disciplines fondamentalement

culturelles et qui visent à l'accroissement et à la diffusion désintéressés des connaissances. Il n'a jamais existé de relations conflictuelles entre le Muséum et la Société zoologique de France, qui sont complémentaires quant au contenu de leurs publications respectives, et leurs existences ont été marquées jusqu'à présent par des partenariats en différentes circonstances. En une période où les structures du Muséum sont en cours de réorganisation, avec la part d'inconnu qui procède de tout changement structurel, il convient d'espérer que ces relations se poursuivront comme auparavant dans le même état d'esprit et la même ambiance de confiance mutuelle et de synergie dans l'accomplissement d'une vocation co-partagée.

L'ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE FRANCE

Dans l'esprit du siècle des Lumières, dans la continuité des motivations des grands philosophes et dans le contexte de la visite de Linné en 1738 au Muséum national d'histoire naturelle de Paris où il avait été accueilli par Bernard de Jussieu, différentes sociétés ont vu le jour en France et à l'étranger, en hommage aux nouvelles méthodes nomenclaturales qu'il avait introduites en systématique animale et végétale. Ces associations ont été fondées avec l'arrière-pensée de contribuer à l'éveil et à l'enrichissement culturel des populations, ou tout au moins de l'élite de celles-ci, et ceci dans les différents aspects de la connaissance.

Ces diverses tentatives seront exposées plus loin, et elles n'ont pas concerné que la capitale, mais aussi les grandes métropoles de province. Ainsi, pour prendre un exemple, l'Académie et le premier Muséum de Bordeaux, créés par des disciples de Montesquieu (dont François-de-Paule Latapie, un ancien condisciple du fils du philosophe), avaient-ils à l'origine pour vocation d'organiser un enseignement populaire à partir de spécimens naturalistes concrets. Latapie organisa voici 240 ans, en 1776, la première séance d'herborisation programmée à Bordeaux, ceci en l'honneur de Linné. Le Muséum de Bordeaux s'est ensuite rénové, et a limité ses vocations en ne conservant, sous une autre appellation, que celle d'enseignement populaire initiale ; tandis que s'en différenciaient et s'en isolaient deux nouvelles structures, d'une part un musée dit d'histoire naturelle, sous son acception actuelle de présentation et de conservation de collections naturalistes didactiques et patrimoniales, et d'autre part une société savante (la Société linnéenne de Bordeaux). Une situation comparable s'est présentée à Paris quelques années plus tôt, puisque la Convention créa le Muséum national d'histoire naturelle sur les fondations de l'ancien Jardin du Roi. Cette nouvelle structure, dotée de statuts particuliers, avait pour objet, d'une part de regrouper des organismes vivants provenant des anciennes ménageries royales (ce qui ne s'était pas présenté à Bordeaux), mais aussi du matériel préalablement conservé dans certains anciens cabinets de curiosités et destiné à constituer des collections de référence. Mais le Muséum de Paris aussi pour objectif de proposer un enseignement destiné au partage et à la mise en pratique des connaissances, en les mettant à la disposition du public national et international, et c'est ainsi que virent le jour les publications du Muséum.

Ce fut à Paris que fut créée à la veille de la Révolution, en 1787 la plus ancienne société scientifique pluridisciplinaire, incluant donc l'histoire naturelle, et qui survit encore de nos jours, la Société philomatique. L'année suivante, en 1788, la Société linnéenne de Paris (première Société linnéenne fondée dans le monde) fut créée par un certain nombre d'observateurs des sciences naturelles, et notamment deux

conventionnels du parti des Girondins, Louis Augustin Guillaume Bosc (1759-1828), pionnier de la protection de l'environnement en France et qui la présida en 1790, et Pierre Marie Auguste Broussonet (1761-1807), introducteur du *Gynkgo biloba* en France et qui s'était en grande partie formé en Grande-Bretagne auprès du baronnet botaniste Sir Joseph Banks (1743-1820), aristocrate richissime, membre de l'expédition de James Cook autour du monde et président pendant 41 ans de la Royal Society of London. Les activités de l'association s'interrompirent en 1790. Parmi ses membres figuraient Rolland de la Platière, Millin, Bruguère, Fourcroy, Daubenton, Faujas de Saint-Fond, Dolomieu, Lavoisier, Thouin, Lacépède, Redouté, Willemet..

Pour relancer l'association, on imagina l'inauguration d'un buste de Linné en forêt de Saint-Germain, qui échoua suite à la suspicion des habitants du lieu, puis sous le cèdre de Jussieu au Jardin des Plantes, où il fut brisé par de jeunes exaltés. Aussi, pour la faire revivre fut-il décidé de lui donner un nouveau nom en élargissant ses vocations, celui de Société d'histoire naturelle ; cette nouvelle dénomination attisa de nouvelles tensions internes externes, et elle fut à nouveau ressuscitée en 1797 pour renaître en juin 1820 de nouveau sous le nom de Société linnéenne de Paris, après avoir suscité « une politique soupçonneuse » leur interdisant de se réunir. Cette nouvelle société linnéenne s'était enrichie des membres de la filiale locale, fondée en 1820, de la Société linnéenne de Bordeaux (née en 1818) et qui fut sommée en 1828 par les pouvoirs publics de prendre son indépendance ; elle était présidée par Lamarck (qui garda le titre d'ancien président de la section de Paris jusqu'à sa disparition). La linnéenne possédait des antennes dans différentes grandes villes. Et c'est lorsque les pouvoirs publics ont interdit l'existence de ces satellites et a exigé qu'elles deviennent des associations indépendantes, que l'antenne parisienne a pris le nom de Société linnéenne de Paris, cessant juste ses activités une dizaine d'années avant le création de la Société zoologique de France. En 1826, la Société linnéenne de Paris comportait 10 adhérents aquitains portant le titre de membres correspondants de la Société (celle-ci bénéficiant d'une reconnaissance royale, ce que fit observer son secrétaire général, Cazenavette, en 1829). Plusieurs bordelais qui y adhérèrent il faut citer le géologue Palassou, l'entomologiste Léon Dufour, le président de la Société linnéenne de Bordeaux Sylvestre Grateloup. La Société linnéenne de Paris fut surtout active de 1821 à 1835, puis de 1838 à 1864). Ses dirigeants tinrent à faire remarquer qu'ils avaient eu « l'heureuse idée » qu'elle était ouverte aux femmes, « la plus belle moitié du genre humain qui font les délices de votre vie ».

La séance inaugurale de cette deuxième Société linnéenne de Paris se tint sous la présidence du comte de Lacepède, qui se présenta comme le fils adoptif de Buffon, et qui prit place avec le nouveau bureau de l'association devant les bustes de Théophraste, Tournefort, Linné et Buffon sous les applaudissements nourris de l'assistance. Celle-ci regroupait simultanément les membres résidents (dont Bory de Saint-Vincent et Gasc), honoraires (comme Deleuze, Jomard, Cuvier, Thouin, Geoffroy Saint-Hilaire, Humboldt et la comte de Bournon), auditeurs comme Redouté et Plée, et domiciliés à l'étranger (tel Dumont d'Urville). Tous émargèrent le procès-verbal de cette réunion fondatrice, en la plaçant simultanément sous le patronage du zoologiste Linné et du botaniste Tournefort..Le règlement limitait le nombre des membres à 40 et fixait la composition du bureau. Le nouveau secrétaire perpétuel, l'entomologiste et botaniste, J. B. M. A. Arsenne Thiébaud de Berneaud, avait appelé

le domaine qu'il possédait à la campagne « Linnéide » et y réunissait ses collègues botanistes ; il rédigea la notice nécrologique du premier membre décédé, Jean Louis Rast de Maupas. Le culte linnéen se trouvait alors à son apogée, puisqu'une poétesse membre de l'association, Madame Amable Testu, « versant un tribut d'admiration et de reconnaissance que toute âme sensible doit (...) à celui qui prêta un langage à chaque fleur et aux pistils le délire du corps humain », donna lecture en séance de ses « Stances à Linné » ; elle publia aussi un idylle sur l'iris et un poème sur l'origine de la Véronique ; toutes ces œuvres ont incontestablement une grande qualité poétique que sont loin d'atteindre les prétendus poètes de la chanson française sévissant à notre époque et auxquels on pourrait les donner en exemple.

Par ailleurs fut fondée en 1838 la Société cuvierienne, association universelle pour l'avancement de la zoologie, de l'anatomie comparée et de la paléontologie. Sous la direction F. E. Guérin-Menneville, de 1838 à 1864, elle a publié le premier et alors grand périodique national en matière de zoologie, *Revue et Magasin de Zoologie*, correspondant à la fusion des périodiques *Magasin de zoologie* alors publié depuis 1842, et *Revue zoologique de la Société cuvierienne* dont le premier tome est paru en 1849 ; cette fusion était due aux difficultés financières de Guérin-Menneville, qui avait largement comblé tant qu'il avait pu le déficit financier de la revue sur ses propres deniers. Cette nouvelle formule avait pu être obtenue grâce au soutien du ministre de l'instruction publique, de Falloux, impressionné par les lettres de recommandation qu'avait reçues Guérin-Menneville de la part de différents députés et de plusieurs naturalistes prestigieux, comme Blainville, Duméril, Geoffroy Saint-Hilaire, Serres, Duvernoy, Bory de Saint-Vincent ou Léon Dufour. Guérin-Menneville était lui-même une personnalité réputée ; président d'honneur de la Société protectrice des animaux, commandeur de l'ordre brésilien de la Rose et officier de l'ordre du Luxembourg de la couronne de chêne.

Le manque d'une association pérenne réunissant les zoologistes, largement ouverte vers la province et l'étranger et ne se limitant plus à la seule région parisienne, se fit à nouveau sentir quelques années plus tard, juste après la mort de Félix-Ferdinand Guérin-Menneville (1799-1874) qui fut peut-être ressentie à l'époque comme un vide ou une perte tutélaire. Et c'est dans ce contexte que fut fondée la Société zoologique de France en 1876, une cinquantaine d'années (1826) après celle de Londres et 14 ans (1890) avant celle d'Allemagne, dans l'élan du renouveau patriotique et de la recherche d'une solidarité nationale qui suivit la guerre de 1870. Ultérieurement, les chercheurs toutes disciplines confondues ont envisagé d'élargir leurs assises, de passer à un niveau supérieur et d'envisager de se fédérer et d'organiser des manifestations culturelles en commun, ce qui a conduit à la création des congrès nationaux du Comité des travaux historiques et scientifiques, tels qu'ils sont actuellement conçus, et de la Société française pour l'avancement des sciences.

Le projet de création de la Société zoologique de France fut annoncé sous la forme d'un encart inséré dans plusieurs gazettes parisiennes, invitant les personnes intéressées à une réunion fondatrice organisée le 8 juin 1876 dans l'appartement d'un chasseur de fauves, Aimé Bouvier, situé sur le quai des Grands-Augustins. Plusieurs dizaines de personnes se déplacèrent, en grande majorité des amateurs : hommes de loi, propriétaires, rentiers, négociants, médecins, quelques prêtres, plusieurs militaires, notables divers, et une très faible minorité de zoologistes

institutionnels. Parmi les 60 membres fondateurs on dénombre un député, un sénateur, 7 professeurs de l'enseignement supérieur dont un seul en poste au Muséum, Edmond Perrier, trois étudiants, mais aucun enseignant-chercheur de la faculté des sciences de Paris. On relève les noms de deux professeurs d'université provinciaux, de trois issus de pays étrangers, d'un du Collège de France, d'un de la faculté de médecine de Paris, et d'un de la Faculté Catholique de Paris.

La situation évoluera par la suite, puisqu'outre un préparateur (Fischer), 9 professeurs du Muséum assureront la présidence durant les 50 premières années de la Société (Oustalet, Perrier, Vaillant, Louis Bouvier, Trouessart, Joubin, Roule, Pellegrin), et 16 pendant les 90 ans qui suivirent (Fage, Anthony, Chopard, Jeannel, Bourdelle, Millot, Bertin, Berland, Vayssière, Fontaine, Dorst, Vachon, Rémy, Fischer-Piette, Chabaud, Lévi), sans oublier des chercheurs dépendant d'autres organismes et travaillant au Muséum (Dollfus, Saint-Girons, d'Hondt). Peu de temps après la création de la Société, la présidence d'honneur de la Société zoologique de France fut proposée à Henri Mine Edwards, professeur au Muséum et père d'Alphonse Milne-Edwards dont nous reparlerons par la suite ; il la refusa sous prétexte qu'une telle Société n'aurait dû naître qu'au Muséum et n'aurait pas dû résulter d'une initiative privée extérieure à l'établissement. En revanche, Lacaze-Duthiers, Quatrefages et Robin à Pais, Sélys-Lonchamps à Caen, acceptèrent cet honneur, mais n'en furent pas autrement sensibles, étant donné que la société leur paraissait trop modeste et qu'elle ne pouvait rien leur apporter de plus, au niveau de notoriété qu'ils avaient déjà atteint. Mais dès 1877 l'opinion commença à évoluer puisque l'empereur du Brésil assista à l'une des séances dévolues à la faune de son pays. Plusieurs professeurs du Muséum ont en outre été choisis pour assurer la présidence du congrès annuel : Alphonse Milne Edwards, Joubin, Roule, Fage, Jeannel, Vayssière, Vaillant. En 2016, les deux plus anciens membres de la Société sont deux professeurs du Muséum, tous les deux admis en 1946, Claude Dupuis et Claude Lévi (historiquement les 4^e et 5^e plus anciens cas de fidélité à la Société de tous les temps).

QUELQUES EPISODES DES RAPPORTS ENTRE LE MUSEUM ET LA SOCIETE ZOOLOGIQUE DE FRANCE

Le recordman du nombre des années de présence au Conseil, le malacologiste ou plus précisément collectionneur de coquilles, Félix Jousseau, qui y siégea durant 43 ans et fut le deuxième président de la Société en 1878, ironisa un jour sur la pauvreté des collections nationales de coquilles du Muséum, peut-être pour stigmatiser une certaine indifférence de l'établissement envers la Société. Cette intervention suscita une vive réaction du vice-président en exercice, Edmond Perrier, professeur et gérant de la collection correspondante dans l'établissement. Et quand Jousseau céda l'année suivante la présidence de la Société à Edmond Perrier, il fit malicieusement allusion aux sentiments libéraux et patriotiques de celui-ci, mais aucune trace écrite ne subsiste de la réponse éventuelle de Perrier.

Edmond Perrier n'était pas au bout de ses malheurs, puisque c'est sous sa présidence qu'éclata en 1879 le scandale connu sous le nom d'affaire Bouvier, le chasseur de fauves dans l'appartement parisien duquel avait été fondée la Société, et qui en était alors le secrétaire général. On découvrit en effet qu'une somme importante manquait dans les caisses de la Société, que le montant de nombreuses cotisations versées n'y avait pas été crédité, et qu'un certain nombre d'ouvrages de

valeur manquait à la bibliothèque. La probité de Bouvier fut alors mise en cause ; il l'admit et quitta la Société ; le trésorier Mabillet démissionna lui aussi pour ne pas couvrir de sa responsabilité une comptabilité vicieuse et, devant l'ampleur prise par la situation, le président Perrier donna également sa démission ; il sera réintégré huit ans plus tard. Aussi la Société fut-elle reprise en main par un binôme *a priori* surprenant, constitué par l'un des doyens d'âge de l'association et l'un des plus jeunes. La présence fut en effet confiée à un homme de loi d'une grande probité et unanimement respecté, re-promu à la présidence qu'il avait déjà exercée durant les deux premières années (1876 et 1877), Jules Vian, tandis qu'un étudiant de 22 ans, Raphaël Blanchard, nommé secrétaire général, fit du porte à porte pour encaisser personnellement les nouvelles cotisations, et fit radier les retardataires et récalcitrants. Mais comme depuis l'origine les réunions de la Société continuaient à se tenir dans l'appartement d' Aimé Bouvier, qui disposait sans doute de salons suffisamment vastes pour accueillir plusieurs dizaines de personnes, il fallut trouver un nouveau siège social.

Différents membres de la Société zoologique de France étaient en outre membres de la Société impériale zoologique d'acclimatation, devenue ensuite la Société française d'acclimatation, avant de changer d'orientation pour constituer la Société nationale de protection de la nature. Fondée en 1854 par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, professeur au Muséum, elle regroupa plusieurs milliers d'adhérents intéressés, essentiellement mais pas uniquement à des fins économiques, par l'introduction, l'adaptation et éventuellement la domestication d'espèces exotiques introduites en France. Ce fut notamment le cas de Lataste, l'un des anciens présidents de la Société zoologique, qui avait été chargé d'une mission destinée à étudier la faisabilité de transplantations de l'éléphant sous d'autres latitudes et qui rendit un rapport défavorable. L'intérêt pour la connaissance de l'animal sous ses différents aspects fut à l'origine de l'engouement des membres de la Société zoologique de France pour le spectacle des Folies-Bergères où était présenté Consul, un chimpanzé dressé, « modèle d'élégance et de distinction », et auquel ils se sont rendus en rangs serrés. La mort prématurée de l'animal précéda de peu l'adoption du sigle officiel de la Société zoologique de France qui est resté inchangé pendant 90 ans, et qui représente un chimpanzé rieur accroupi sur une console. Ce signe a toutefois été remplacé pendant une quarantaine d'années, depuis 1970, par un autre sigle plus moderne figurant un œuf immaculé prêt à éclore pour donner le jour à un bouquet de nouvelles découvertes et en remettant à l'honneur les apports fondamentaux de la biologie du développement. Mais le souvenir de Consul a été remis à l'honneur et est redevenu à nouveau depuis 2010 le symbole de la Société.

La gestion de la Société zoologique de France, placée sous le régime de la loi de 1905 sur les associations, a été le plus souvent, depuis ses débuts, réalisée par des amateurs sans formation administrative initiale ; ils se sont alors formés sur le tas, mais dans quelques cas cette gestion a été assurée par des collègues ayant reçu la formation appropriée, dont des hommes d'affaires, et qui ont su faire face. Ce fut en particulier le cas en 1879, lors de l' « affaire Bouvier », lorsque Raphaël Blanchard, se vit confier à 22 ans le secrétariat général de l'association et qu'il dût alors improviser. Sa personnalité, son enthousiasme et son dévouement furent très appréciés par le directeur du Muséum national d'histoire naturelle, Alphonse Milne-Edwards, et Blanchard avec l'accord du Conseil d'administration de la société le fit nommer en 1886 membre d'honneur. Par ailleurs, différents membres de la Société,

parmi lesquels se trouvaient de grands voyageurs et des voyageurs naturalistes, rapportaient de leurs déplacements de riches collections d'animaux variés, qu'ils confiaient pour étude à leur retour à des collègues de la Société spécialistes des groupes zoologiques correspondants, et que ceux-ci déposaient ensuite après étude dans les collections du Muséum. La Société zoologique de France était ainsi un centre de redistribution d'échantillons entre les collecteurs et les déterminateurs spécialisés, et un relais entre ceux-ci et le Muséum. De telles relations synergiques ne pouvaient que renforcer les liens entre les deux structures.

La commémoration du centenaire de la fondation de la Société zoologique de France, du 6 au 11 septembre 1976, s'est déroulée sur trois niveaux de l'Ecole Normale Supérieure grâce à l'intervention du professeur Maxime Lamotte, et dans les deux amphithéâtres de l'Institut océanographique, siège social de la Société. Des messages de sympathie provenant de pays étrangers (Roumanie, et du professeur Ernst Mayr, des Etats-Unis) ont été reçus et lus en séance. L'une des 7 conférences plénières a été prononcée par le professeur Maurice Fontaine, directeur de cet institut, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, et ancien président de la Société. Vingt-neuf universités et établissements de recherche, dont un de Suisse et un de Belgique, étaient représentés. Le Muséum, même si aucune séance ne s'est tenue dans ses locaux, a néanmoins et d'une façon générale largement participé ; aucune communication orale n'était autorisée, mais uniquement des « posters » ; ainsi, 25 auteurs de communications sur panneaux, issus du Muséum, ont présenté des travaux portant tant sur les Vertébrés que sur les Invertébrés.

LES CONGRES INTERNATIONAUX DE ZOOLOGIE

C'est dans ce contexte que prit naissance le projet d'organisation d'un Congrès international de zoologie. Le ministre des Colonies, en charge de l'Exposition universelle organisée à Paris en 1889 à l'occasion du centenaire de la Révolution française, souhaitait profiter de l'occasion pour élargir les manifestations proposées à des congrès scientifiques placés sous l'égide de sociétés savantes reconnues et réputées. Or Milne-Edwards était informé et conscient d'une carence flagrante et latente, celle de l'absence de réunions internationales dans le domaine de la science de l'animal, alors que de telles manifestations avaient été instaurées dans d'autres disciplines scientifiques. Il avait donc eu l'idée d'en proposer l'initiative en corrélation avec l'Exposition. Mais il n'avait guère envie, ou la possibilité matérielle pour des raisons de disponibilité des locaux, de l'organiser en totalité au Muséum. Aussi, ne voulant pas alors se réserver le bénéfice personnel d'une opération de prestige mais qu'il lui aurait été difficile de mener à terme de façon satisfaisante par manque de salles de réunions dans l'établissement qu'il dirigeait, il s'en ouvrit à Blanchard et lui suggéra que la Société zoologique aurait tout à gagner à différents points de vue en prenant en charge l'organisation du congrès et en le menant au succès.

La Société zoologique de France « comprit fort bien les avantages qu'elle pourrait en retirer » et elle approuva le projet dans lequel elle accepta de s'investir, néanmoins à la condition posée par Blanchard que ses finances, toujours convalescentes depuis l'« affaire Bouvier », n'aient pas à en souffrir. En fait le financement, sans doute obtenu grâce aux démarches entreprises par Milne-Edwards et grâce à ses relations, fut assuré par à la fois par les pouvoirs publics et par les frais d'inscription des participants au congrès. Les contacts officieux ayant été satisfaisants, une première demande officielle fut adressée par Milne-Edwards au

ministre, qui y répondit favorablement. Milne-Edwards envoya alors le 22 juin 1888 une seconde lettre tout aussi officielle, invitant la Société zoologique de France à prendre l'initiative d'un congrès zoologique durant l'exposition de 1889 et sous les auspices du gouvernement. La Société qui était déjà d'accord désigna une commission organisatrice de 30 zoologistes (dont 24 membres de la Société, 26 parisiens et 10 chercheurs du Muséum), proposa un comité de patronage de 96 noms de chercheurs étrangers, dont 16 européens au nombre desquels était le prince Albert I de Monaco, correspondant à 27 nationalités. La Société confia à Blanchard le secrétariat général du congrès ; la présidence et les deux vice-présidences du congrès furent proposées à trois professeurs du Muséum respectivement Alphonse Milne-Edwards, Edmond Perrier et Léon Vaillant. 4000 circulaires furent envoyées, et 230 zoologistes relevant de 31 nationalités s'inscrivirent. Chaque participant recevait une carte officielle lui permettant d'avoir accès aux locaux, mais ne donnait pas droit à l'entrée gratuite à l'exposition elle-même, ceci afin de ne pas grever le budget de la manifestation.

Ce congrès se tint à Paris du 5 au 10 août 1889, obtenant un vif succès. La séance inaugurale se tint dans la grande salle du Trocadéro, les autres réunions à l'École supérieure de pharmacie. L'un des aspects essentiels des travaux fut l'acceptation du premier Code international de nomenclature zoologique élaboré par Raphaël Blanchard et qu'il fit adopter en séance article par article, devant une assistance de plus en plus lasse et clairsemée. Les participants furent invités à visiter l'aquarium du Trocadéro et le pavillon monégasque de l'exposition sous la conduite de son prince-souverain, mais curieusement aucune séance n'eut lieu au Muséum, même 6 professeurs de l'établissement participèrent en tant que conférenciers. La réussite de cette manifestation amena d'un commun accord les participants à la renouveler et d'organiser ainsi tous les quatre ans de tels congrès dans des pays successifs. Ce sera le cas jusqu'à la seconde guerre mondiale, après laquelle ils devinrent plus irréguliers. Leur périodicité de quatre ans fut restaurée en l'an 2000, et 22 se sont tenus à ce jour. La France est le seul pays à l'avoir organisé à trois reprises ; l'organisation d'un second avait été prévue à Paris en 1940, mais il fut annulé en raison de la conjoncture internationale et reporté à 1948. Le troisième eut lieu en 2008 mais, sous la pression internationale, sa langue officielle fut l'anglais et non plus le français, confirmant une tendance déjà dominante lors du congrès international de Zoologie d'Athènes en 2000, le dernier qui ait été intégralement publié. L'expression en anglais est devenue un choix exclusif lors de celui de Pékin en 2004.

Le congrès de 1948 (qui dura du 21 au 27 juillet) avait été organisé par la Société sous l'égide d'un Comité de patronage de 24 membres comprenant 12 français dont 2 professeurs du Muséum ; il était placé sous la présidence d'un professeur à la Sorbonne de renommée internationale, Emmanuel Fauré-Frémiet. Le Comité d'organisation comprenait un bureau de 7 personnes, dont 5 professeurs du Muséum, complété par 16 conseillers dont 6 professeurs de ce même établissement. Les travaux étaient partagés selon 10 sections, dont les 6 de systématique et de nomenclature zoologique avaient également pour président un de ces professeurs. Y ont participé 350 zoologistes, dont 30 du Muséum, parmi lesquels 10 seulement ont présenté des communications. Les séances se sont quasiment toutes tenues à la Sorbonne, et l'une d'entre elles a été organisée à l'Institut océanographique. Aucune séance n'a eu lieu au Muséum, mais ils le visitèrent, et s'attardèrent longuement

dans la bibliothèque ; le directeur de l'établissement, le professeur Achille Urbain, reçut les congressistes au parc zoologique de Vincennes et organisa une réception dans la salle située sous le grand rocher, Ils furent en outre reçus à l'Hôtel de ville et visitèrent les châteaux de Versailles et de Chantilly.

Celui de 2008 (tenu du 25 au 29 août), aussi placé sous la responsabilité de la Société zoologique de France, s'est tenu sur trois sites parisiens différents, ceux où étaient implantés les laboratoires auxquels appartenaient les trois membres du bureau du Comité d'organisation : le Muséum national d'histoire naturelle (Jean-Loup d'Hondt, vice-président), l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) (René Lafont, vice-président) et la faculté des Sciences d'Orsay (Jean-Marc Jallon, président). Le Comité scientifique et le Comité d'organisation comportaient 20 membres chacun (dont 13 français pour le premier cité, 9 pour le second). Le congrès a réuni 315 participants dont 151 français issus de 41 pays, parmi lesquels 15 enseignants-chercheurs du Muséum. Les séances de travail et de communications ont été organisées successivement à Paris VI et à Orsay, les conférences plénières, dont celle du futur prix Nobel Jules Hoffmann, ayant eu pour cadre le grand amphithéâtre Verniquet du Muséum. Le Muséum était l'un des partenaires et bailleurs de fonds essentiels de cette manifestation scientifique, mais pas le seul. Les financements vinrent également du Ministère des Affaires étrangères, de la région Île de France, de l'International Society of Zoological Sciences, de différents éditeurs et organismes financiers, ainsi que des frais d'inscription individuels. Le directeur du Muséum eut le privilège d'ouvrir la séance inaugurale dans le grand amphithéâtre de son établissement. Aucune visite officielle autre que celles, libres, du Muséum ne fut organisée, les participants ayant été invités à rester quelques jours supplémentaires sur place pour visiter la capitale selon leur bon plaisir.

CONCLUSION

D'une façon générale, les relations entre le Muséum et la Société zoologique de France ont été complémentaires et permanentes si l'on considère les rapports humains et les relations individuelles, mais plus intermittentes du point de vue des partenariats institutionnels entre les deux structures ; mais elles ont toujours été correctes et conviviales, notamment lors de l'organisation de ces lourdes opérations qu'ont été les congrès internationaux de zoologie. Pendant 20 ans, de 1975 à 1995, les deux amphithéâtres du laboratoire d'Entomologie du Muséum ont accueilli les réunions du Conseil et les sessions de conférences de la société ; l'établissement était en effet plus facilement accessible depuis les gares d'arrivée des membres du Conseil venus de province pour y participer, que l'Institut océanographique, siège social de la Société, puisque l'accès à ce dernier nécessitait l'emploi de transports en commun supplémentaires. Il suffisait alors de régler les frais de ménage. Cette situation a duré tant que la location des salles n'était pas facturée aux sociétés dont le siège n'était pas domicilié au Muséum. L'un de nos vices-présidents, Claude Caussanel, professeur d'Entomologie au Muséum, avait d'ailleurs demandé à bénéficier dans l'établissement d'une boîte aux lettres au nom de la Société, mais ceci lui fut logiquement refusé, puisqu'elle n'y était pas domiciliée.

Des relations, parfois temporaires, se sont de temps en temps nouées entre le Muséum et la Société dans des circonstances conjoncturelles. Certains congrès annuels ont été organisés dans les locaux de l'établissement par des enseignants-chercheurs y travaillant, comme Jean Dorst, Claude Caussanel ou Jean-Loup

d'Hondt. Lorsque la Société zoologique a été amenée, en plusieurs fois, à déménager ses fonds bibliographiques de l'Institut océanographique en raison d'une surcharge pondérale sur les infrastructures de l'immeuble, et en attendant qu'une nouvelle possibilité de rangement ou une autre solution ne soit trouvée, le Muséum a accueilli dans ses locaux les ouvrages et les périodiques correspondants, d'une part à la Bibliothèque centrale avec l'accord de sa conservatrice en chef madame Ducreux, une autre fois avec l'accord de M. Fabriès, directeur de l'établissement, dans les pièces attenantes du Grand amphithéâtre avant la rénovation de celui-ci. Et finalement, lorsque les possibilités d'accueil des ouvrages de la Société se sont trouvées partout réduites, c'est à la Bibliothèque centrale que fut offert le fonds d'ouvrages, dont environ 900 titres qu'elle ne possédait pas ; les autres livres furent proposés et expédiés par ses soins et avec l'accord de la Société à d'autres bibliothèques de la capitale et de province intéressées par tel ou tel titre et qui en avaient fait la demande. Les archives historiques de la Société, depuis un vol conséquent - et dont le ou les auteurs n'ont jamais été identifiés - dont elles ont été victimes vers les années 2005-2010 dans une salle pourtant d'accès difficile et contrôlé dans la tour de l'Institut océanographique, sont à présent en dépôt par sécurité à la Bibliothèque centrale. Enfin, les publications des deux organismes sont complémentaires, la Société zoologique de France éditant des travaux de recherche qui ne dépendent pas spécifiquement des vocations du Muséum, mais plutôt des thématiques plus biologiques de l'université.

Il n'a jamais surgi de relations conflictuelles entre le Muséum national d'histoire naturelle et la Société zoologique de France. Nous ne pouvons que souhaiter qu'il en soit toujours de même dans l'avenir ; certes, l'évolution actuelle du Muséum et sa restructuration sont susceptibles d'occasionner une inflexion future de ses activités et de ses interrelations. Mais en dépit de l'importance très différente des deux structures, la Société zoologique de France étant beaucoup plus modeste, elles oeuvrent dans un même but en partageant des objectifs communs, dans un climat qui devrait permettre de préserver des relations conviviales et de confiance, et de maintenir des activités menées en synergie et lorsqu'il le faut en commun, tant entre les hommes qu'entre les structures.

En ce début du XXI^e siècle, la Société zoologique de France, comme beaucoup d'associations scientifiques essentiellement académiques, n'organise plus comme auparavant de sorties sur le terrain contrairement à beaucoup de sociétés d'amateurs, et sont ainsi victimes d'une réduction du nombre de leurs adhérents consécutive à la perte d'audience de la zoologie auprès des pouvoirs publics, d'un déficit de bonnes volontés pour en assurer l'administration, et à la disparition des financements institutionnels, réservés aux périodiques français ne publiant que dans la langue de leurs concurrents et surtout rivaux, l'anglais, au détriment du français ; et en s'attachant donc à réduire l'audience internationale de la culture française tout en promouvant celles des pays qui lui sont hostiles au moins pour des intérêts lucratifs ou mercantiles. Les éditeurs internationaux privilégient de leur côté les articles publiés dans leur propre langue, l'états-unien ou mieux encore le globisch, et se comportent à la fois comme juges et parties dans le choix des articles scientifiques qu'ils publient, ceci de façon à dévaloriser ceux édités par les sociétés scientifiques, financièrement moins solides que les multinationales d'édition. Ceci afin d'augmenter leur propre lectorat et d'accroître ainsi leurs bénéfices économiques. La publication des résultats de la recherche scientifique, dont

zoologique, relève de plus en plus d'un marché, d'une volonté délibérée de favoriser les intérêts et les actionnaires étrangers au détriment des intérêts économiques de la France, et de moins en moins de contribuer à l'accroissement désintéressé de la connaissance de la collectivité. Broyer la culture française et les vecteurs de sa diffusion au profit d'une politique de « collaboration », favoriser le déclin de la francophonie et de l'économie nationale, semble être devenu une volonté manifeste et active des dirigeants français.

Aussi la Société zoologique de France n'organise-t-elle plus qu'un faible nombre de manifestation scientifiques dans l'année, alors qu'autrefois son actualité était d'organiser des colloques, des tables rondes, des visites, des séances de démonstrations. Elle tient toujours son congrès annuel, couplé depuis de longues années avec l'assemblée générale, auquel participent maintenant de plus en plus de zoologistes maghrébins, dans l'attente et à l'écoute de ce que peuvent leur apporter les zoologistes français tant en expérience qu'en connaissances. La Société zoologique de France continue de publier les quatre fascicules annuels de son *Bulletin*, maintenant sous forme électronique, en raison du coût devenu prohibitif des tarifs de l'impression scientifique et des affranchissements postaux, manque à gagner qui est compensé par une contribution financière des auteurs conformément à un article des statuts de la Société - d'autant plus que différents sociétaires s'abstiennent de verser leur cotisation maintenant qu'ils peuvent recevoir gratuitement les publications en ligne ! -. La collection des Mémoires de la Société se poursuit également, mais de façon irrégulière. Les informations concernant la Société sont maintenant périodiquement diffusées par l'intermédiaire d'une lettre d'information sans périodicité fixe. Temporairement, certains des derniers fascicules publiés n'ont toutefois pu être imprimés que grâce à une participation financière de certains des membres du Conseil.

Comme pour de nombreuses autres associations, et ainsi que cela a d'ailleurs toujours été le cas, la gestion de la Société zoologique de France continue à être assurée grâce à la bonne volonté et au bénévolat d'un petit nombre de collègues motivés, conscients de l'intérêt fondamental de la pérennité d'une telle association pour la communauté scientifique. Dans le contexte actuel, La collectivité des zoologistes est malheureusement de plus en plus gagnée par la perte d'une esprit de corps, du sens de la sociabilité et de la convivialité, par un esprit de concurrence mal régulé, également par d'une certaine conception défailante de la déontologie sinon de la probité scientifiques, et enfin par un individualisme égocentrique et pas toujours dépourvu de scrupules, ceci au détriment de l'intérêt collectif du monde savant. Le Muséum national d'histoire naturelle et la Société zoologique de France restent deux centres majeurs de la préservation, de la diffusion et de l'enrichissement du patrimoine scientifique, qui se complètent sans esprit de concurrence ni de rivalité : deux structures dont l'histoire est liée et dont il faut donc souhaiter que les destinées demeurent complémentaires et confraternelles.

Conférence donnée au Muséum national d'histoire naturelle, le 23 février 2017